



Délégués du personnel **CFDT** du réseau commercial Groupama Loire-Bretagne Réunion du 21 Septembre 2016

CP en attente d'affectation

Les **DP CFDT** demandent à la direction d'avoir le nombre de CP en attente d'affectation. La direction indique avoir recensé 16 conseillers titulaires dans ce cas.

Affectation des CP

Les **DP CFDT** ont demandé que chaque salarié se voit notifié par écrit son affectation. La direction précise que tous les CP recevront mi-octobre un courrier précisant l'affectation de chacun.

Rémunération Q2

Les **DP CFDT** interpellent la direction sur les soldes négatifs observés sur le réseau lors du 2^{ème} quadrimestre.

A ce jour, plus de 400 commerciaux sont en solde négatif.

Il est toujours possible de réduire voir d'annuler son avance mensuelle pour ceux qui le souhaitent.

La direction rappelle également que chaque collaborateur touchera à minima 70% de la rémunération variable de Référence de 2015.

Pour autant, les **DP CFDT** alertent la direction sur les dégâts collatéraux de cette situation pour le réseau.

Celle-ci s'engage à revenir vers les salariés pour ré expliquer ce dossier complexe.

Recrutement

Les **DP CFDT** constatent un taux de chute important lors des formations de CP générant une instabilité sur les effectifs et dégradant la qualité du travail des conseillers.

Que prévoit la direction pour améliorer cette situation ?

La direction précise que les nouveaux conseillers seront recrutés en classe 3 à partir du 01/01/2017.

Congés maternité

Les **DP CFDT** demandent pourquoi les salariées revenues de congés maternité en 2015 et ayant pris leurs congés payés dans la continuité n'ont pas eu l'intégration de la rémunération variable garantie ainsi que l'indemnité de congés payés liée.

La direction prend note de cette question et l'instruit.

Challenges

Les **DP CFDT** dénoncent le manque d'équité entre collègues lors des challenges. Certains salariés, pour des raisons personnelles (garde d'enfants, participation financière supplémentaire...), n'ont pas participé aux activités choisies. Les budgets ont-ils tous été utilisés et qu'advient-il des éventuels budgets restants ?

La direction précise qu'il n'y a pas de budgets restants, tout est bien utilisé.

La direction précise que l'organisation de la journée et l'activité ou autre (ex : panier garni) est décidée par l'équipe et son manager.

Repas réunion équipe

Les **DP CFDT** dénoncent le fait qu'un salarié doit régler sur ses deniers le complément pour un repas lié à une réunion d'équipe

La direction indique que chaque responsable a un budget « moyen » annuel.

Donc lorsqu'on est invité sur une réunion d'équipe il n'y a pas lieu de réclamer au conseiller le supplément...

Frais missions temporaires

Les **DP CFDT** demandent à ce que, dans l'attente de la signature de l'accord sur les missions temporaires et conformément aux textes, l'accord de mobilité en vigueur actuellement s'applique pour ces populations.

Rémunération variable

Les **DP CFDT** demandent à l'instar de ce qui a été fait en 2015 et 2016, qu'une garantie de la rémunération variable pour 2017 soit reconduite afin de pallier aux différentes conséquences de la migration informatique ainsi qu'au contexte économique.

A ce jour rien n'est envisagé par la direction. Les **DP CFDT** alertent la direction sur ce point.

Temps partiel

Grace à l'intervention des **DP CFDT**, 155 salariées en temps partiel qui sont venues travailler sur leur temps de repos vont bénéficier d'une récupération de leur temps à solder avant fin 2016.

Pour ceux qui sont dans ce cas mais qui n'ont pas obtenu de régularisation, n'hésitez pas à revenir vers vos élus.

Cette mesure sera reconduite pour 2016.

Prochaine réunion Délégués du Personnel : mardi 18 octobre 2016.

Nous comptons sur vous pour nous transmettre vos questions !